

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

**MANDEMENT DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MARSEILLE,  
SUR LES SPECTACLES,**

Nous donnerons successivement à nos lecteurs les parties les plus saillantes du mandement de Mgr. de Marseille contre les spectacles. On verra si c'est chose nouvelle de les condamner, et dans quels rangs nous combattons.

Corrompre l'esprit par l'impiété et le cœur par le libertinage, telle a été surtout dans le siècle dernier, telle est encore aujourd'hui la double action par laquelle n'a cessé de s'accomplir l'œuvre de l'enfer. Notre objet n'est point d'entrer dans le détail de tous les moyens employés pour exercer cette action corruptrice. Nous ne signalerons en ce moment ni les écrits coupables et si multipliés qui, sous une forme durable ou éphémère, continuent à propager parmi nous les mauvaises doctrines et à offrir une pâture toujours plus irritante à des passions criminelles, ni les funestes enseignemens qui du haut des chaires de pestilence, et avec un appareil plus ou moins scientifique, portent dans l'âme d'une jeunesse ardente et inexpérimentée, autant que curieuse de nouveautés, le principe de toutes les aberrations de l'orgueil et brisent pour elle le frein le plus salutaire comme le plus puissant de toutes les convoitises, ni enfin tant de tentatives diverses à l'aide desquelles on s'efforce de bannir Dieu de la société des hommes, voulant pour cela, entre autres choses, emprisonner sa parole dans ses temples et la lier partout ailleurs dans la bouche de ses ministres. Nous n'avons en vue cette fois que de vous entretenir d'une autre cause de corruption et, nous osons dire aussi, d'impiété. La plaie qui en est résultée est trop grande, elle tend trop à s'envenimer tous les jours davantage pour que nous ne redoublions pas d'efforts, sinon pour la sonder jusques dans ses dernières profondeurs, du moins pour en dire les dangers les plus évidents et vous exhorter plus fortement que jamais à en éviter les atteintes.

Dans tous les temps quiconque a eu quelque souci des bonnes mœurs a professé un juste éloignement pour les représentations théâtrales. Elles commencèrent à Athènes et déjà le législateur de cette république célèbre proscrivait comme indigne leur premier inventeur, qui ne se livrait aux jeux obscènes, qu'il avait imaginés, qu'en offrant un hideux spectacle en l'honneur d'une fausse divinité représentée par l'ivresse et également ennemie de la raison et de la pudeur ! En prenant des formes plus polies, la scène antique n'en fut que plus dangereuse ; c'étaient dès lors, comme de nos jours, des passions criminelles mises en action, qu'elle présentait aux regards du public ; les sages en gémissaient, mais que pouvaient-ils dans la licence des mœurs payennes dont les poètes dramatiques reproduisaient les trop fidèles images ? la multitude laissait dire les sages et se laissait corrompre toujours davantage. De la Grèce conquise par les Romains, l'art scénique fut apporté par un esclave dans la capitale du monde, et il fut un des moyens par lesquels les vaincus se vengèrent des vainqueurs, en introduisant parmi eux, selon la pensée d'un très grave historien de l'antiquité, des exercices indignes et des goûts infâmes. C'est ainsi que, d'après le même auteur, tout s'amollit et s'avilit à Rome et le sénateur et le magistrat et le guerrier, tandis que la licence, dit-il, leur plaisait et qu'ils ne cherchaient qu'à la couvrir d'un prétexte. Il nous fait des désordres qui accompagnaient et suivaient les représentations de la scène un tableau frappant d'énergie, et hélas ! aussi de ressemblance avec ce qui se passe encore au sein du christianisme dans de pareilles occasions. Ces choses furent portées à un excès prodigieux dans la capitale de l'empire, les provinces imitèrent la capitale, et les débauches ainsi que les crimes qu'elles engendrent augmentèrent à proportion ; aussi les Romains ne furent bientôt plus que ce vil peuple, esclave aux pieds des tyrans tels que Néron et Héliogabale auxquels il demandait à grands cris, seulement du pain et des spectacles *panem et circenses*, peuple perdu et abruti de vices, dont les barbares parvinrent à faire leur proie et que le christianisme, par ses vertus austères, ne releva de son abaissement qu'à mesure que le sang des Romains se mêla à celui de ces mêmes barbares dont l'Eglise fit l'éducation pour en former ensuite les nations modernes.

Les plus graves auteurs de l'antiquité payenne s'élevèrent avec force contre les spectacles dans l'intérêt des mœurs dont ils déploreraient la perte. Nous pourrions accumuler bien des citations qui attesteraient à des chrétiens que le paganisme lui-même les condamne comme convaincus d'imiter ce qui révoltait déjà, avant l'Évangile, les consciences honnêtes. Mais qu'il nous suffise d'indiquer quelques passages. En retraçant les coutumes des anciens

Germain, un historien explique la pureté de leurs mœurs " parce que, dit-il, ils ne furent corrompus par aucun des attrait des spectacles." Il parle ailleurs des spectacles " comme ayant introduit à Rome tous les genres de désordre et d'infamie, et ajouté plus que toute autre cause à ce qu'il y avait déjà de corruption." Un autre écrivain de l'antiquité préconise le sénatus-consulte qui ordonne pour la défense des bonnes mœurs, la démolition d'un théâtre nouvellement construit, et à ce sujet il loue la conduite de l'illustre personnage qui avait provoqué cette sage mesure. Selon lui " les vices qui perdirent Rome ne vinrent qu'avec le luxe asiatique à la suite des baladins et des histrions. Il dit que les spectacles furent les germes de la luxure qui envahit les temps postérieurs, et il regrette l'époque où les réunions dans lesquelles les mœurs étaient outragées, étaient considérées comme des conjurations contre la république."

Sénèque s'exprime en ces termes sur le même sujet : " Rien n'est plus nuisible aux bonnes mœurs que d'aller au spectacle, car alors les vices se glissent dans le cœur par la volupté. J'avoue moi-même ma faiblesse, je n'en rapporte jamais les dispositions que j'avais en sortant de ma maison. Ce qui était calme en moi est troublé, ce que j'avais repoussé de mon âme est revenu, que dirai-je encore, je retourne plus porté à l'avarice, à l'ambition, à la luxure, à la cruauté et à l'inhumanité parce que j'ai été dans une telle réunion d'hommes."

Cicéron, après avoir rappelé les vers d'un poète dramatique sur la volupté, s'écrie ironiquement : " O la belle réformatrice de la vie que la comédie, qui ne serait rien du tout, si on en ôtait les vices auxquels le cœur s'attache !"

Lacédémone exclut de la république les comédiens, les histrions et tous les acteurs de théâtre, Rome payenne les nota d'infamie même dans ses lois, *quisquis in scenam prodierit, aut prator, infamis est* : il fut défendu aux sénateurs d'entrer dans leur maison, et aux chevaliers de paraître avec eux en public, il n'était permis de les voir que sur la scène, enfin il y eut un moment où ils furent expulsés, dit Tacite, de Rome et de l'Italie entière.

Mais est-ce que ce qui était immoral, destructeur de toute vertu, source de tous les vices au sein du paganisme serait licite parmi les chrétiens ? Est-ce que sous l'empire de la grâce, à la face de l'Évangile et à l'ombre de la Croix, on aurait le droit de se permettre ce que l'honnêteté seule réprouvait avant que l'homme eût été régénéré d'en-haut ? Quelle morale, fondée sur l'Évangile et confirmée par la Croix, serait donc venue autoriser ce qui était réputé si mauvais sous le culte de toutes les passions divinisées ? Serait-ce là la morale de Jésus-Christ ?..... Grand Dieu ! jusqu'où avilirait-on à force de lâcheté et de corruption la doctrine que vous avez apportée du Ciel sur la terre ? Sa pureté et sa sainteté ont parlé au cœur de ses ennemis, elles ont vaincu l'orgueil et la haine des sophistes, ou du moins elles leur ont arraché de magnifiques hommages. C'est un de ses titres de gloire de ne conniver avec aucune faiblesse coupable, de proscrire sans réserve tout ce qui est mal, de condamner jusqu'à la pensée du mal, d'obliger les hommes d'en fuir jusqu'à l'apparence, c'est là un des caractères auxquels on reconnaît sa divinité, et voilà que des chrétiens qui doivent être ses disciples en viendraient à cet oubli d'eux-mêmes, ils la méconnaîtraient, ils la travestiraient tellement que dans leur conduite, comme dans leurs maximes, elle ne s'offrirait plus que désarmée des saintes rigueurs qui la font si sublime et si belle ; elle ne serait plus qu'une doctrine d'accommodemens mondains placée au-dessous de la sagesse des philosophes payens et des enseignemens de l'histoire profane. Mais s'il en est ainsi de ceux qui veulent se tromper, une conscience droite, éclairée par la foi, ne saurait ratifier cet incroyable renversement des devoirs du christianisme ; elle proteste de toutes ses forces contre les maximes contraires à la vérité et à la sainteté de l'Évangile, et ce n'est pas au monde, lui, dont le prince est déjà jugé, lui, que Jésus-Christ a condamné à cause de ses scandales, ce n'est pas au monde qu'elle demande l'interprétation de la morale évangélique. Elle écoute l'Eglise qui parle par la voix de ses pasteurs.

Or, N. T. C. F., l'Eglise ne laisse aucun doute sur les jugemens qu'elle porte des spectacles. Tous les conciles qui s'en sont occupés les ont hautement condamnés. Nous citerons entr'autres un concile tenu dans nos contrées, à Arles, et qui prononce la peine d'excommunication contre les acteurs de théâtre. Nous citerons un concile de Milan qui a eu lieu sous saint Charles Borromée, et qui veut que ces mêmes acteurs soient expulsés de tous les pays de la province Ecclésiastique, et qu'il soit fait de sévères admoni-

tions à ceux qui les recevront chez eux. La plupart des rituels des diocèses de France portent aussi ou supposent la peine d'excommunication contre ces mêmes individus.

Les Pères de l'Église dès les premiers siècles ont fait entendre un langage qui mérite d'être reproduit de nos jours : Tertullien appelle les spectacles "un lieu où fermentent les pensées impies, une assemblée du démon, à qui les uns prêtent la voix et les autres les oreilles contre Dieu, une assemblée où siègent les ennemis de Jésus-Christ, et où l'air lui-même est infecté par les paroles coupables dont il retentit. Là, dit saint Jérôme, sont les idoles de l'Égypte qui souillent ceux qui s'en approchent, il faut en détourner nos regards de peur de ternir par les sens la pureté de l'âme. Quel sujet de douleur et de honte, s'écrie Saint Cyprien, ne nous offre point l'aspect des théâtres ! qu'elle plaie pour les mœurs publiques ! Combien le jeu des acteurs fomente de crimes et alimente de vices ! Est-ce que, continue le même Père, un comédien, un histrion doit être en communion avec nous ? Non certes, car je pense qu'il ne convient ni à la majesté divine ni à la sainteté de l'Évangile que l'honneur et la pudeur de l'Église soient souillés par un tel contact. Puis il ajoute, quoique le prêtre ne doive point éloigner de la sainte table celui qui lui est personnellement connu comme pécheur, cependant il faut qu'il refuse la communion aux acteurs, aux comédiens et aux autres individus du même genre, tant qu'ils exerceront leur art détestable." Saint Cyrille de Jérusalem défend aux Fidèles de suivre les jeux du spectacle, "où vous verriez, leur dit-il, les honteuses et dégoûtantes libertés des acteurs, et les dans ces coupables d'hommes mous et efféminés. Il faut fuir, ajoute Laetaunce, tous les spectacles de peur de perdre la tranquillité de l'âme, et renoncer à des plaisirs dangereux de peur que, séduit par leurs attraits, on ne tombe dans les pièges de la mort." A son tour Salvien, prêtre de Marseille, s'exprime en ces termes : "Il n'y a presque rien d'infâme qui ne se trouve sur le théâtre, et l'imitation des choses honteuses, et la production de paroles et d'expressions obscènes et l'action de gestes et de poses abominables." Selon Saint Augustin : "Les théâtres sont la ruine des mœurs, ce qu'on y entend est déshonnéte, ce qu'on y voit est pernicieux ; là les chants des chœurs et des acteurs flattent l'oreille, il est vrai, mais ils offensent toute pensée sainte et chrétienne." Enfin saint Jean Chrysostôme ne craint pas de dire : "Que les spectacles sont une école de mauvaises mœurs un repaire de luxure, un réceptacle d'impudicités, une fournaise de Babylone ; tout, dit-il, y est plein d'iniquités, de crimes et d'impudences." Et ailleurs on l'entend s'écrier : "Je pense que plusieurs de ceux qui hier nous ont quitté pour aller au spectacle sont ici présents, je voudrais les connaître enfin de les chasser des sacrés parvis... Mais quel si grand crime ont-ils donc commis, me direz-vous, pour qu'ils soient éloignés de cette enceinte sacrée ? Ah ! que voulez-vous donc qu'ils aient fait de plus grave que de se souiller par des sentiments qui emportent avec eux le crime de l'action la plus coupable ! Si vous tenez à connaître comment il en est ainsi, ce ne sont point mes propres paroles que je vous citerai, mais les paroles de celui qui sera le juge de toute la vie humaine : *Si quelqu'un*, dit le divin Maître, *regarde une femme avec des yeux de concupiscence, il a déjà péché dans son cœur.* Mais si c'est un mal de considérer trop curieusement celle qu'on rencontre sur la place publique, où elle est venue sans intention et comme par hasard dans un costume simple et modeste, de quel front viendront-ils s'excuser de tout mauvais sentiment ceux qui, non pas sans intention et fortuitement, mais par leur volonté bien déterminée, et tellement par leur volonté qu'ils méprisent pour cela les avis de l'Église, s'en vont rester un long espace de temps assis dans un lieu de spectacle, et les yeux fixés sur des objets dont tout contribue à rendre l'aspect dangereux. Là se font entendre des paroles molles et lascives et des chants impurs, et des voix passionnées qui excitent à la volupté. Là le faril noircit les yeux et colore le visage : là tous les ajustements du corps font une illusion funeste et tous les genres d'appâts sont mis en œuvre pour séduire et charmer les spectateurs. Là règne la mollesse parmi les assistants et la confusion entre eux est extrême, en même temps que c'est là encore que prennent naissance conversations déshonnétes tenues par ceux qui ont figuré dans les spectacles, et par ceux qui racontent ensuite aux autres ce qu'ils y ont vu. A cela vient se joindre l'excitation produite par le son des flûtes et des autres instruments de musique qui tendent à enchanter l'âme par une sorte de magie, à l'amollir par de vives impressions, à la préparer au crime par le plaisir et à la rendre ainsi plus facile à être surprise dans des pièges infâmes. Mais si dans l'endroit même où tout inspire la retenue et le respect, où la crainte de Dieu conserve toute son influence salutaire, il faut se tenir en garde contre une mauvaise pensée qui souvent vient s'y glisser secrètement ainsi qu'un larron ; comment ceux qui au spectacle ne peuvent ni voir ni entendre rien de sain et de pur, qui par les oreilles comme par les yeux sont sans cesse assaillis de mille tentations dangereuses, pourront-ils triompher d'eux-mêmes ; s'ils succombent, ne faut-il pas que dans leur esprit et dans leur cœur, comment pourra-t-on jamais les excuser du crime dont ils ont conçu la pensée ? Dès lors comment oseraient-ils s'avancer jusque dans cette enceinte sacrée, et participer à l'assemblée des saints ? C'est pourquoi j'exhorte et je conjure ceux qui se sont ainsi rendus coupables pour avoir été au spectacle de se purifier d'avance de ce péché par la confession, le repentir et les autres remèdes de la pénitence, et de ne venir qu'après s'être délivrés de leurs souillures, assister aux choses divines."

Voilà sans doute, N. T. C. F., un langage qui n'est pas équivoque ; l'on ne peut pas, ce me semble, s'exprimer avec plus de force, et cependant nous vous avouons que pour ménager votre délicatesse nous avons tempéré et de beaucoup affaibli, en les traduisant dans notre langue, les fortes paroles que les pères de l'Église et surtout le Grand Archevêque de Constantinople adressaient aux fidèles commis à leur sollicitude. Nous n'avons pas voulu que même à travers tant de siècles de trop vifs reproches vinssent atteindre ceux d'entre vous qui se mettent dans le cas de les encourir. Vraiment néanmoins chercheraient-ils à étudier l'application du langage des Pères en pré-tendant que de nos jours les théâtres sont loin d'offrir dans toute sa triste intégrité le tableau, que la plume de saint Jean-Chrysostôme retraçait avec de si noires couleurs. Nous en appelons à la conscience des hommes de bonne foi et nous les adjurons au nom de la vérité de nous dire si un seul des traits de ce tableau si sombre est étranger à ce qu'on voit aujourd'hui. Hélas ! la ressemblance dans le mal est frappante entre les deux époques malgré l'énorme distance qui les sépare. Que disons-nous ? le mal a franchi les anciennes limites et il est parvenu à un degré qui dépasserait peut-être jusqu'à l'éloquence incomparable de cette *bouche d'or* si riche d'expressions véhémentes et si puissante pour émouvoir et terrasser de sa voix la superbe Byzance toute entière.

Oui, si Saint Jean-Chrysostôme eût vécu dans notre siècle, pour représenter l'état de nos spectacles et leurs déplorables effets, il aurait trouvé de si couleurs inconnues qui eussent surpassé par leur effrayante vérité les plus énergiques peintures qu'il nous ait laissées dans ses discours. Son zèle enflammé par l'exécès du mal eût mis et multiplié dans sa bouche des traits de feu encore plus ardents qui eussent pénétré l'âme de ses auditeurs, tandis que sa douleur eût éclaté par des accents, tels que les voûtes des temples chrétiens n'en entendirent peut-être jamais de semblables. Oh ! que ne nous est-il donné à nous-même d'entrer, en vous parlant, dans les détails qui sont de nature à justifier avec éclat le jugement que nous portons. Mais comment égaler les mots aux choses ? et comment aussi avoir une langue assez expressive et assez chaste tout à la fois pour dire dans l'assemblée des Saints ce qui ne peut se dire nulle part ?

(A continuer.)

#### RULLETTIN.

Arrivée de Mgr. Provencher.—Bénédiction des cloches du village d'Industrie.—Les sectes protestantes et le catholicisme.—Bonnes œuvres.—Nouvelles plus récentes d'Europe.—Funestes tendances de l'Autriche.

Mgr. Provencher, évêque de la Rivière Rouge, est arrivé mercredi soir à Montréal. Sa Grandeur a pris la voie des États-Unis pour descendre de sa lointaine mission. Il y a aujourd'hui sept ans que Mgr. Provencher prêchait dans la cathédrale de cette ville la prise de possession du nouvel évêché de Montréal par Mgr. Lartigue. Les nouvelles qu'il donne de l'état de la religion dans son diocèse sont des plus consolantes.

M. Pilote, directeur du collège de Ste. Anne est arrivé ici mercredi accompagné de M. Maguire, professeur au même établissement. M. Racine, prêtre du séminaire de Québec est aussi à Montréal en ce moment.

Mercredi dernier eut lieu au village d'Industrie la bénédiction solennelle de trois cloches, destinées à la nouvelle église de ce lieu. Ce fut M. Bellanger, curé du St. Esprit qui chanta la messe ; M. Boué fit le sermon ; et après la messe M. Viau, V. G. fit la bénédiction des cloches. La première reçut le nom d'Aurélien Gaspard, et eut pour parrain M. Gagnon, curé de Berthier, et pour marraine Mme. de St. Ours de l'Assomption. La seconde Almieine Barthélemi Elisabeth, eut pour parrain et marraine M. et Mad. D. Mondelet de l'Assomption. La troisième, Caroline Léocadie, eut pour parrain et marraine M. et Mad. Armstrong de Berthier. Une vingtaine de prêtres et un nombreux concours de fidèles de ce lieu et des paroisses environnantes assistaient à la cérémonie.

Une remarque qui va devenir banale à force d'être faite, et qui se présente néanmoins plus frappante que jamais à la lecture des journaux, c'est l'entraînement de toutes les sectes et de toutes les religions vers le catholicisme. Les conversions sont si nombreuses et si fréquentes dans tous les pays protestants, qu'on se demande en lisant ces faits ce qui va advenir du protestantisme dans quelques années. Nos adversaires, qui ont fait tant d'efforts pour nier ces faits ou pour les dissimuler, ont abandonné ce pauvre moyen et ne prennent plus la peine, du reste inutile et impossible, de pallier leurs défaites. Après ce grand combat ils ne leur reste qu'à compter leurs morts, et à se ménager une honorable retraite : c'est ce qu'ils font. Mais la guerre n'est pas finie, et Dieu n'est pas vaincu ; encore quelques années et cette retraite, dernière ressource de la réforme, sera devenue impossible, à défaut de combattants. Luther par sa réforme a proclamé la suprématie de la raison sur la foi, a émancipé, comme ils disent, l'intelligence humaine, en proclamant la liberté d'examen. Cette doctrine, toute

d'orgueil a pu plaire quelques jours, comme toute idée de liberté ; mais lorsque l'expérience eut démontré ses conséquences ; lorsque les extravagances et les dévergondages d'une raison sans autorité et sans guide, eurent mis à nu ce qu'il y avait de dangereux et de perfide dans cette philosophie qui conduit à deux abîmes, le déisme et l'indifférentisme, il fallut bien reconnaître qu'on s'était trompé en décernant une apothéose à ce moine impudique, qui n'avait de grand que son orgueil et ses passions brutales ; il fallut bien reconnaître que ce qu'on appelait le produit de son génie était depuis le commencement du monde inspiré, dit et redit par tous les débauchés, même les plus vulgaires : *il n'y a pas de Dieu, ou il n'y a de Dieu que moi et selon moi*. Ce n'était pas nouveau que ce désir de saper les dogmes qui épouvantaient, de détruire les préceptes qui gênaient, de mettre à la place une liberté de jugement sans limites, de frabiquer une morale et une religion commode et appropriée à tous les goûts. Dites nous ce qu'a fait autre chose le moine Martin ? Mais il a réussi, parce que le hasard l'a servi en le plaçant dans un siècle, dans un pays, dans des circonstances où les passions mauvaises dont il était l'apôtre lui firent cortège et lui tinrent lieu du sabre de Mahomet. L'étudiant de première année sait aujourd'hui cela, et il est devenu impossible de réhabiliter sous aucun rapport, même sous celui du plus mince génie, la mémoire ridicule et souillée du père de la réforme. Eh bien, durant des siècles on prit la révolte des passions, formulée en religion, du moine impudique pour quelque chose de nouveau et de grand ; et on appela l'ère de ces aberrations les siècles de la raison. Cette pauvre raison promet enfin de devenir raisonnable : après avoir parcouru le cercle désespérant de toutes les erreurs du rationalisme, elle s'est trouvée de conséquence en conséquence ramenée à son point de départ, au catholicisme. L'épreuve a été longue, la lutte contre Dieu et son église a été acharnée, la raison ne s'est rendue qu'après mille défaites, qu'après avoir épuisé toutes ses forces et toutes ses ressources. Tant mieux ; ce triomphe si longtemps disputé vaut mieux qu'une victoire facile, ses résultats seront durables, parcequ'il auront été chèrement achetés, et qu'il ne restera plus au rationalisme d'essais qu'il n'ait tentés. Telle est la situation présente des esprits en face du catholicisme toujours grand et fort, toujours calme et puissant, dans les combats comme après la victoire. Les catholiques sincères ne doutent jamais de ses succès futurs ; mais on pouvait, sans manquer de foi et de confiance, n'attendre que dans un jour plus éloigné les rapides et décisifs triomphes que nous sommes appelés à contempler. La situation actuelle du catholicisme est si belle, que l'espérer il y a quelques années seulement eut semblé une présomption. Comme nous le disions tout à l'heure, toutes les sectes, toutes les religions gravitent vers Rome le centre divin des croyances : non seulement les individus dans chacune d'elles se convertissent et viennent chercher un refuge dans nos rangs, mais les sectes se divisant, se combattant de plus en plus, en Allemagne surtout (c'est là que prit naissance l'erreur protestante, c'est là aussi que doit commencer la réparation), sont ramenées à leur insçu, par des principes et des conséquences rigoureuses, à l'église catholique. Pour plusieurs d'entre elles, il ne manque qu'un aveu et une dernière démarche pour que nous puissions les embrasser comme des sœurs dans la foi. Quant au puséisme, tout le monde connaît ses progrès, plus rapides et plus universels de jour en jour ; on sait la maladroite opposition de ses ennemis, dont nous les bénissons du reste, car ils ont plus efficacement hâté ses triomphes, en voulant de la sorte les empêcher, que n'ont fait les efforts des partisans des nouvelles doctrines. Et ce que nous avons déjà signalé comme un fait particulier à notre époque, c'est la conversion des juifs. Il est étonnant combien de ces enfants d'Israël ont abandonné la synagogue pour la religion du Crucifié. Pour apprécier dignement ce fait, il faut, non pas considérer la distance immense qui sépare les deux croyances et les deux cultes, mais se souvenir que les juifs pour arriver à nous ont suivi la même voie que les protestants. Le rationalisme s'est aussi emparé du judaïsme ; des philosophes ont aussi jeté là des germes de doute, de libre examen, de principes proclamés régénérateurs. De là l'incrédulité d'abord, puis l'indifférentisme, puis les conséquences qui provoquent le réveil, puis l'appel à des croyances et à la saine raison ; et le catholicisme a vaincu. Sans doute qu'il y aura longtemps encore, qu'il y aura toujours des utopies et des errements religieux et philosophiques ; sans doute que nous ne verrons pas la religion du Christ régner en souveraine sur tous les peuples et sur toutes les intelligences sans excep-

tion ; mais son règne et ses triomphes d'aujourd'hui, dans un siècle tant vanté pour ses progrès et ses lumières (et vanté à bon droit ; car nous n'aurons jamais la manie de dénigrer notre siècle qui est beau, qui est grand, quoiqu'en disent certains esprits qui ne veulent rien voir de beau et de grand que ce qui n'est plus ; nous l'avons déjà dit et nous le répétons, nous croyons valoir autant que ceux qui nous ont précédés ; et si c'était le lieu de nous en expliquer nous pourrions aisément démontrer la vérité de ce que nous disons) les triomphes du catholicisme, disons nous, dans un siècle tel que le nôtre, ne sont-ils pas aussi glorieux qu'à aucune époque de son histoire ? Qu'on nous dise même une époque où il eut des luttes à soutenir aussi difficiles et conséquemment des triomphes aussi beaux ? L'orgueilleuse raison, émancipée comme nous le disions plus haut ; la science promenant son scalpel sur toutes les vérités religieuses, et sociales, naturelles et surnaturelles ; l'indifférentisme, plaie hideuse qu'ont créée les doctrines d'une philosophie sans vérité ; le sensualisme protestant avec toutes ses conséquences ; les passions et enfin les habitudes d'une guerre intellectuelle de trois siècles à l'Église de Dieu, ne sont-ce pas là des adversaires plus redoutables et plus difficiles à vaincre que les persécuteurs et les adversaires de tous les tems ? Nous avons donc toute raison de dire que ce qui se passe au milieu de nous constate pour l'Église un triomphe plus grand que tous ceux qui ornent les pages glorieuses de son histoire. Oh ! bénissons Dieu de nous avoir destinés à être les témoins de si belles et saintes victoires. Bénissons le surtout de nous avoir choisis pour combattre ses glorieux combats, pour propager son règne de plus en plus, pour hâter le moment où les frères que nous pleurons nous seront rendus pour ne plus faire ensemble qu'une seule et grande famille. Cette destinée est assez belle pour ne pas laisser de regrets ; et si l'avenir ne trompe pas nos espérances, la gloire et le bonheur qu'il nous réserve dépasserait encore ce que nous aurons rêvé de plus beau.

Pour servir de complément à ce que nous venons de dire à la louange de notre époque, nous n'aurions qu'à enregistrer toutes les œuvres et institutions de religion et de charité qu'a vues naître et se propager notre siècle. Dans aucun tems la charité et la foi catholiques n'ont produit des œuvres aussi nombreuses, aussi admirables, avec des moyens aussi bornés. La nomenclature des institutions fondées depuis une douzaine d'années seulement remplirait des pages. Et ce ne sont pas des institutions éphémères et impuissantes, comme celles d'une froide philosophie ou d'une philanthropie menteuse. Inspirées par l'esprit de vie elles grandissent et se fortifient bientôt pour produire et répandre leurs fruits partout avec abondance et générosité. Mille essais infructueux ont été tentés par les hommes du siècle pour imiter au moins les prodiges du catholicisme : des sociétés ont été formées, des organisations admirables de combinaisons ont été créées, des sommes immenses ont été prodiguées pour mener à bien des œuvres décorées de noms fastueux, mais impuissantes à faire du bien. Il n'y a pas jusqu'au protestantisme qui n'ait voulu dans cette dernière année ressusciter des ordres religieux à sa façon, des imitations de couvens, d'hospices et d'institutions catholiques. Il avait, ainsi que les autres, oublié une seule chose dans toutes ces institutions, c'était de leur donner une âme, de leur donner l'esprit et le sentiment catholique. Allez donc demander du désintéressement, de l'abnégation, de l'héroïsme, des dévouemens, de la charité en un mot, aux philosophes calculateurs, aux phalanstériens, aux humanitaires, et au sensualisme protestant ! Des gens qui feront des métiers, qui accepteront des places dans un hôpital ou dans une école, voire dans une prison, comme dans un magasin, pour de l'argent, vous en trouverez beaucoup ; et ils feront des œuvres à l'avenant, cotées et tarifées comme une pièce d'indienne. Mais qu'ils nous montrent un frère des écoles chrétiennes, et ce qui est plus admirable encore, ce qui forme le type des créations charitables et à jamais étonnantes du catholicisme, qu'ils nous montrent une sœur de la charité, et nous les proclamerons des thaumaturges. Mais ils sont et ils demeureront à jamais à cent pics au dessous des moindres œuvres de la charité chrétienne. Et qui ne voit que cette féconde charité est surtout la vertu des tems présents ? Comme si Dieu voulait consoler son Église de l'égoïsme du siècle, il suscite des âmes d'élite, il soufflé parmi les fidèles un esprit de dévouement, d'ingénieuse charité qui ne connaît plus de bornes. Il semble que toutes les pieuses inventions de cette sainte vertu sont épuisées, que tous les besoins sont prévus et satisfaits, lorsque tout-à-coup on voit surgir une œuvre nouvelle pour des besoins ignorés du monde, mais qu'a su découvrir la charité catholique.

C'est ainsi qu'il vient de se former en France, cette contrée du dévouement et de la charité, l'œuvre des églises pauvres ! Des secours seront accordés par l'œuvre aux églises des campagnes, si pauvres, si nues, si dépouillées dans ce pays, afin que le culte puisse y être digne du Dieu que l'on invoque dans ces modestes sanctuaires. C'est ainsi que le pieux évêque de Nancy va de province en province, de royaume en royaume prêcher avec le succès le plus consolant l'œuvre touchante du *Rachat des enfans infidèles*. C'est ainsi qu'on voit dans toutes les grandes villes de France, dans ce Paris asile de grandes misères mais aussi de grandes vertus, des ames dévouées, des jeunes gens à la foi ardente, au cœur embrasé de charité former de saintes associations, sous le patronage de quelque saint du ciel, pour porter au pauvre ouvrier, au pauvre malade, le pain qui doit le nourrir, les secours et les remèdes qui doivent le guérir, et toujours et surtout l'instruction, les exhortations pieuses et les consolations de la foi, si nécessaires à ces ames abattues par la misère et visitées si souvent par le désespoir. Que ces exemples sont beaux et attendrissans ! et l'on peut de nos jours les compter par centaines. Oui, notre siècle est glorieux et béni. Quand la charité demeure à un peuple, à un siècle, Dieu n'a sa providence ne l'ont pas abandonné : la charité c'est la vie.

Notre dernier numéro était sous presse lorsque nous avons reçu la nouvelle décisive de la chute d'Espartaco. Il fut contraint de lever le siège de Séville le 27 juillet, en apprenant l'arrivée des troupes des insurgés. Lâche et cruel jusqu'à la fin, il n'eut pas le courage vulgaire de marcher à la rencontre de ses ennemis et de s'ensevelir sous les ruines qu'il avait faites : c'eût encore été là de la gloire, ou du moins la seule chance qui lui restât de se sauver d'une flétrissure indélébile. Non, l'homme aux sanguinaires proscriptions, l'impie frappé d'anathème, le maître insolent quand des milliers de bayonnettes protégeaient sa tyrannie, il aime mieux bombarder une ville héroïque, la réduire en cendres, frapper à la fois et sans danger pour lui des femmes, des vieillards et des enfans ; et quand des frères vengeurs viennent au secours de cette cité, il s'enfuit à la première nouvelle, sans oser leur tourner la face, comme un lâche brigand et un assassin fuit à l'approche d'une patrouille ; il fuit et ne s'arrête que sur un vaisseau anglais. Encore celui-ci lui refusa-t-il d'abord une hospitalité et un refuge qu'il avait pourtant cherché et acheté. Le vaincu ne pensait pas sans doute que n'étant plus bon à rien, on n'avait plus ni besoin ni souci de lui. Enseignement éloquent pour ces grands coupables, pour ces traîtres à leur Dieu et à leur patrie : leurs complices les abandonnent dès qu'ils les voient tombés. Honte sur le nom exécré d'Espartaco : gloire à ce pontife suprême qui le jugeant et le condamnant le premier au milieu de sa pompe et de sa puissance, ne craignit pas de le dénoncer à l'univers entier comme un cruel persécuteur de l'Eglise et de l'Espagne. Or, un semblable anathème, jeté du haut du plus auguste des trônes, ne pouvait demeurer sans effet. Ce n'est pas en vain qu'un tyran est mis ainsi au ban des nations : avis à ceux qui restent.

Une nouvelle importante d'Espagne c'est qu'il a été résolu de déclarer la majorité de la reine à la prochaine réunion des Cortès. Cette résolution a été présentée le 8 août par le ministère, en présence du corps diplomatique, à la reine elle-même qui y a adhéré.

Le gouvernement provisoire de Madrid paraît devoir fonctionner sans entraves. Les dispositions à la paix et à la concorde semblent universelles : la junte de Barcelone, foyer du radicalisme exalté, a fait sa soumission et s'est réunie à celle de la capitale. Si les choses peuvent demeurer quelques mois dans cet heureux état de sagesse et de modération, l'Espagne pourra sortir de ses ruines, et recouvrer une paix durable. Les élections ont commencé sous ces auspices.

L'ex-régent s'est embarqué sur le *Molabar* et a fait voile pour l'Angleterre. Arrivé en rade de Lisbonne, le gouvernement qui avait reconnu celui de Madrid lui refusa la permission de débarquer.

Ces nouvelles ont été apportées par le steamer *Margaret*, arrivé le 27 à Halifax. Les autres nouvelles sont peu importantes. Van Halen est prisonnier ; Seoane a obtenu permission de se réfugier en France ; de nouvelles cortès sont convoquées pour le 15 octobre ; la garde nationale de Madrid vient d'être nouvellement reconstituée. On attribue à la reine-mère une parole qui nous paraît contournée : elle aurait dit qu'il ne manquait pour consolider la paix et le repos de l'Espagne qu'un mariage entre Isabelle et le duc d'Aumale. Ce mariage, selon nous, ne consoliderait rien du tout : toute désireuse que

doive être la France de faire prédominer ses intérêts et son influence politique dans la péninsule, le moyen le plus sûr d'y réussir n'est pas de lui imposer un de ses princes, mais bien de favoriser la réunion des intérêts nationaux et dynastiques dans une alliance espagnole. Ce sera là servir à la fois les deux pays et mériter l'estime et la confiance des autres états de l'Europe, plus ou moins intéressés dans ces ambitions rivales.

L'Irlande vient d'être divisée en districts militaires.

Plusieurs associations orangistes se sont rangées sous l'étendard du rappel.

Le *National* qui avait ouvert des listes de souscription en faveur du rappel, à la suite du banquet présidé par Arago, vient de recevoir défense de les continuer à l'avenir. De plus toutes les listes qui se trouvaient dans ses bureaux ont dû être saisies par autorité. Ce fait est assez significatif.

Cinq mille Irlandais protestans et *anti-repealers* ont présenté à la chambre le 8 août une pétition demandant des secours contre les dangers et le *lapage* de l'agitation. Lord Rodden était rapporteur de cette pétition : le duc de Wellington répondit : "Le gouvernement a fait tout ce qu'il avait le droit et le pouvoir de faire ; et il n'adoptera pas de mesures extra-légales, à moins que les affaires ne prennent un aspect plus menaçant." Cette réponse est sage ; et si messieurs les protestans sont incommodés du *lapage* des catholiques, qu'ils veuillent bien se souvenir que le *lapage* de Cromwell et de ses successeurs protestans ne se bornait pas à empêcher les gens de dormir, et qu'on l'eût duré en Irlande durant des siècles sans que ni roi ni parlement prit souci d'y mettre fin. Cependant le gouvernement approvisionne les places fortes d'Irlande comme s'il s'attendait à des sièges longs et prochains.

Les Rebeccaïtes sont plus audacieux que jamais ; et il est étonnant que l'autorité ne prenne aucune mesure pour arrêter leurs excès. On ose parler de désarmer l'Irlande, on ose dire que ce pays ne renferme que des brigands et des traîtres en face de ces désordres commis depuis plusieurs mois sous les yeux d'un gouvernement qui parle si haut et se dit si puissant ! Vraiment le moment est bien choisi.

Les récoltes ont la plus belle apparence en Angleterre, et on assure que l'argent y est abondant, ce que nous ne pouvons accorder avec la détresse commerciale et manufacturière dont on ne cesse de parler.

On a embarqué à Londres le 7 août le gros bouillon destiné à l'église paroissiale de cette ville ; c'est la plus grosse cloche qui soit sortie des fonderies d'Angleterre, elle pèse 18,000 livres ; son orifice est d'un diamètre de 7 le battant pèse plus de 300 livres ; pieds 3 pouces. Il fallut dix tonneaux (20 mille livres) de métal en fusion pour la former ; on mit quinze minutes à la couler. Elle porte diverses dates et inscriptions commémoratives.

On sait assez les tendances suspectes du gouvernement autrichien sous le point de vue catholique. Bien des fois il a donné à Rome des craintes et des embarras sérieux. Et dans ces dernières années en particulier il a semblé prendre plaisir dans plusieurs circonstances, peu importantes il est vrai, à laisser mettre en doute son orthodoxie. Un décret récent de S. M. l'empereur et roi concernant les mariages mixtes en Hongrie, déclare qu'il ne désapprouve pas le principe en vertu duquel les enfans issus de ces mariages sont élevés dans la religion du père ; mais que voulant laisser aux contractans une pleine liberté de conscience, il ordonne que les conventions contraires à ce principe, qui auront lieu entre les contractans au moment du mariage, aient à l'avenir force de loi. Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire, l'intention en est assez claire. On reconnaît là l'influence prussienne et le schisme russe. Mais que ces majestés tracassières prennent garde d'oublier qu'on ne peut longtemps prospérer dans une voie où l'on rencontre pour adversaires l'invincible catholicisme, et Dieu qui a promis de faire triompher son Eglise envers et contre tous. Ce ne sera pas la première fois qu'une tête couronnée aura été forcée de se courber devant l'autorité et la puissance de l'Eglise. Le roi de Prusse, tout protestant qu'il était, et soutenu par des milliers de volontés soumises à la sienne, n'a pu consumer l'iniquité qu'il avait juré de mener triomphante : le catholique empereur d'Allemagne espère-t-il être plus heureux que son frère protestant ? Dans tous les cas il s'abuse, et il ne trouvera pas plus que l'autre de prévaricateurs dans ce clergé catholique si fier de se montrer fidèle à ses principes, si courageux lorsqu'il lui faut souffrir persécution pour la justice.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—La charité bordelaise est de celles qui ne se lassent jamais, et qui inventent chaque jour de nouvelles et ingénieuses combinaisons. Lyon, la ville des aumônes par excellence, n'a pas plus tôt fait éclore une de ses nobles pensées, que Bordeaux s'empresse de l'adopter comme sienne, et de rivaliser de zèle et de persévérance pour son parfait accomplissement.

C'est ainsi que s'est établie, depuis un an environ, l'*Oeuvre des églises pauvres*. Elle a spécialement pour but de venir en aide à la pauvreté des églises, placées au milieu de communes pauvres elles-mêmes, et qui par conséquent ne peuvent suffire à leur entretien. Cette œuvre, circonscrite dans le diocèse, est placée sous le patronage de M. l'archevêque, et sous la direction immédiate d'un de ces vicaires-généraux. De pieuses dames bienfaitrices ont régularisé l'action d'une société qui s'en occupe exclusivement.

Une souscription annuelle, dont le maximum est facultatif, mais dont le taux convenu est extrêmement minime, forme la principale ressource qui aide ces dames dans leur généreuse mission. Les dons en nature sont aussi reçus avec reconnaissance; les étoffes anciennes se changent en ornemens sacrés, les linges brodés se transforment en garnitures d'autel, tout est mis à profit par un travail intelligent.

Déjà l'œuvre s'est enrichie de plusieurs dons magnifiques. Nous citerons entre autres, un calice en argent, offert par une main pieuse, et qui a voulu rester cachée. La personne à qui l'*Oeuvre des pauvres églises* en est redevable, avait dès longtemps fait connaître la bonté de son cœur par un de ces actes que saint Vincent de Paul semble avoir inspirés. C'est à elle que l'hôpital doit ces magnifiques galeries vitrées qui recouvrent les terrasses que les Sœurs sont obligées de traverser jour et nuit pour le service des malades, et où elles avaient autrefois à subir toute l'intempérie des saisons. Il est encore dans l'hôpital une salle qui porte le nom de la même personne, et où les convalescens que la mère attend à la porte sont recueillis et provisoirement secourus jusqu'à ce qu'ils puissent rentrer dans la vie commune sans être obligés de mendier leur premier morceau de pain. Voilà, certes, une noble et généreuse idée.

Grâces à l'*Oeuvre des églises pauvres*, les églises des campagnes seront progressivement rendues à une condition modeste, les murailles qui tombent seront réédifiées et les autels déceimment décorés.

—Plusieurs familles israélites sont insensiblement entraînées vers la religion catholique, dont la vérité se manifeste avec éclat à leurs yeux: mais elles n'osent rompre tout à coup les liens qui les attachent à leurs coréligionnaires, et les alliances dont une conversion est la condition nécessaire, ont été bien rares jusqu'à présent. Mais voici qu'un grand exemple vient d'être donné aux Israélites de France; et, plus il part de haut, plus il est propre à dominer les hésitations. Mademoiselle de Haber, israélite, et petite fille de M. Worms de Romilly, président du consistoire central des Israélites de France, s'est convertie et vient d'épouser M. de Grouchy. Leur mariage a été célébré dans l'église de Notre-Dame de Lorette. M. Worms de Romilly, dont le fils a épousé la sœur de M. R. de Choiseul, est, comme président du consistoire central, à la tête de tous ses coréligionnaires. Nul doute que la conversion de sa petite-fille et cette union avec un catholique ne soient bientôt et fréquemment imitées. Le lien qui retenait beaucoup de familles juives est rompu par cet exemple décisif. Déjà nous pouvons ajouter que la fille unique d'une veuve israélite très riche se fait instruire, et que son mariage avec le fils d'un homme fort honorable, aura lieu aussitôt après son baptême. Puisse sa mère, femme estimable et bienfaisante, ouvrir elle-même les yeux à la lumière qui a éclairé la fille! Nous avons quelque lieu de l'espérer, si nous interprétons dans le sens d'une secrète tendance vers la vraie religion les dons que, depuis plus d'un an, elle a voulu faire à l'Église d'un village voisin de Paris où elle possède de vastes propriétés.

IRLANDE.

—Le père Mathew a fait diverses expériences publiques pour démontrer la vérité de ses principes. On cite entre autres la fameuse lutte des trois nations; il avait fait préparer trois bateaux à rames également munis et équipés, construits sur le même modèle, et les avait fait monter par les plus robustes marins des trois nations, disait-il; l'un par les buveurs de liqueurs, l'autre par les buveurs de bière, et le troisième par les buveurs d'eau. La course fut longue et difficile, mais elle ne fut pas un moment douteuse. Dès le départ, les Aquitains étaient plus lestes et gais, les Écossais plus lourds et compassés, les Whiskis plus agités, turbulens et tremblans. Mais la durée ne changea rien aux forces respectives; ces derniers ont erré en divers sens, les seconds se sont avancés régulièrement, les premiers se sont hâtés et se sont toujours soutenus en tête des autres. Aussi la victoire a couronné les principes du père Mathew. Les buveurs d'eau sont arrivés bien plus tôt que les buveurs de bière, et ceux-ci plus tôt aussi que les buveurs de liqueurs. C'est un exemple qui est célèbre et souvent cité comme une preuve irrécusable de l'efficacité de la tempérance.

Mais ce qui est un résultat admirable de la mission que le père Mathew a entreprise, c'est le nombre même de ses adhérens. Ses secrétaires tiennent avec soin chez lui le livre sacré, le registre d'enregistrement des engagements, et il contient actuellement, soigneusement détaillés, les noms et demeures de quatre millions d'individus qui ont pris, entre les mains du père Mathew, l'engagement de s'abstenir à jamais de toute boisson fermentée.

On a composé des chansons et des ballades, des vers de tout genre et des ouvrages dans toutes les langues en son honneur; il les a recueillis, ainsi que les écrits au sujet de la tempérance. On a gravé des médailles pour lui-même et pour son œuvre. Il en est une, entre autres, en argent de la grandeur d'un œcu et très bien gravée.

Il y a d'autres médailles du même genre, mais plus petites, et qui se vendent vingt-cinq sous la pièce; le produit de la vente sert à défrayer le père Mathew de toutes ses dépenses, et probablement aussi à couvrir les frais de construction d'une magnifique église qu'il fait bâtir maintenant à Cork, et qu'il appelle son église par prédilection.

—Il y a en Irlande quatre principaux cultes: le culte catholique, le culte presbytérien, et le culte méthodiste ou wesleyen. Les anglicans sont environ 700,000; les presbytériens et les wesleyens réunis forment à peu près le même nombre; les catholiques sont plus de 7 millions. Le culte presbytérien reçoit de l'État une certaine subvention qui lui a été constituée par le *regium donum*; le culte catholique et le culte wesleyen sont entretenus par souscriptions volontaires; quant au culte anglican, voici quelle est sa position temporelle:

L'Irlande est divisée en quatre provinces ecclésiastiques, celles d'Armagh, de Dublin, de Cashel et de Tuam, et en 32 diocèses, qui comprennent 1,387 hénéfices et 2,450 paroisses. Le clergé se compose de 4 archevêques, 18 évêques, 326 doyens, chanoines, etc., 1,333 ministres et 752 vicaires. Les revenus de cette Église sont de plus de 20 millions de fr., consacrés entièrement au traitement du clergé, car la construction et l'entretien des édifices du culte sont l'objet de subventions spéciales. Durant les débats qui ont eu lieu en 1835 sur la question de l'appropriation, il a été déclaré que les revenus des évêchés seuls constituaient à chaque titulaire un traitement d'environ 175,000 fr. Par la répartition, certains évêques se trouvent avoir 200, 300, et même 400,000 fr. de rente.

Ainsi voilà plus de 20 millions prélevés sur une population de 9 millions d'individus pour payer le culte de 700,000 d'entre eux; et sur ce nombre de 700 mille, 400,000 se trouvent réunis dans la seule province d'Armagh, est le foyer du protestantisme en Irlande. Il y a des paroisses où l'on compte 15,000 catholiques et pas un seul protestant, d'autres où il y a 3,450 catholiques et 15 protestans, d'autres où il y a 5,393 catholiques et 12 protestans. Ces chiffres ont été cités dans la chambre des communes. Le ministre protestant considère quelquefois comme un avantage de n'avoir qu'un très petit nombre de co-réligionnaires dans sa paroisse, parce qu'il est ainsi dispensé de toute besogne. Les revenus de l'Église protestante en Irlande augmentent chaque année, et d'un autre côté, le nombre des protestans eux-mêmes décroît régulièrement. Il y a 200 ans, ils étaient aux catholiques dans la proportion de 1 à 3; aujourd'hui ils sont dans la proportion de 1 à 10.

ALLEMAGNE.

—Le mouvement religieux qui tend à rapprocher de la foi catholique les sectes qui s'en étaient séparées, mouvement que nous signalons en parlant des progrès du pûsôysime chez les anglais, apparaîtrait aussi dans l'Église protestante d'Allemagne.

Le spectacle déplorable que donnent les sectes les plus impies aux catholiques et à tous ceux qui ont conservé quelque croyance positive, force ces derniers à rendre hommage à l'autorité protectrice et conservatrice de l'Église. Un ministre évangélique soutenait naguère, à Kiel, que l'Église seule possède et maintient la véritable intelligence des Écritures. Un autre a fait entendre cette profession de foi: *En matière de divorce, ce sont les Romains qui s'en tiennent à la parole de Jésus-Christ et de ses apôtres, et non pas nous!* et ce remarquable aveu a retenti dans la cathédrale de Magdebourg, où la réforme, en s'installant, a tracé cette inscription: *EXPULSO ANTECHRISTO 1567.*

POLOGNE.

—On ne saurait douter que l'empereur ne persiste dans son projet de substituer en Pologne l'Église grecque à l'Église catholique. On entend de nouvelles plaintes sur l'oppression dont les catholiques de ce pays sont l'objet. Le cabinet de Saint-Petersbourg soutient que tous les rapports faits au Saint-Siège sur la position de catholiques de Pologne reposent sur des mensonges et des calomnies; mais on n'est point dupe de ces protestations.

BELGIQUE.

—Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, a été reçu en audience particulière par le roi des Belges. Le zélé prélat a déjà annoncé, dans plusieurs églises, l'*Oeuvre de la Sainte-Enfance*, à laquelle sa voix éloquente a fait faire de consolans progrès.

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

*Cour criminelle.*—Samedi dernier nous assistions au prononcé des sentences rendues par son honneur le Juge-en-Chef contre trois jeunes garçons, dont la figure n'annonçait pas plus de 15 ans, qui furent condamnés à un mois de correction, dans la prison commune, pour avoir volé quelques livres de pain et de farine! Assurément ce n'est pas contre le jugement que nous nous récrions, et nous devons dire au contraire, à l'honneur du banc, que nous le trouvons généralement plein de lénité et de miséricorde; mais nous ne pouvons taire les pénibles réflexions qu'a fait naître en nous celui dont nous parlons. En effet qui peut se défendre d'un sentiment de douleur de voir la jeunesse se flétrir de si bonne heure, entacher les prémices d'une existence sur laquelle la honte doit peser éternellement de tou.

son poids dans l'avenir, quand peut-être il n'a dépendu que du défaut de vigilance des parens qu'il en fut ainsi ? A 15 ans, antécéder son déshonneur dans les archives criminelles pour quelques misérables livres de pain ! Ceci ne trahit-il pas ou une terrible misère ou un terrible vice d'éducation domestique et morale dans notre société ? " Cette tête que vous destinez à l'échafaud, cultivez-la, arrosez-la, vous ne serez pas à la peine de la couper," a dit Victor Hugo dans son histoire de *Claude Gueux*. Oui, la jeunesse, surtout dans nos villes, est trop livrée à elle-même, et les parens sont bien coupables de négliger ainsi leurs enfans. Au lieu de former des citoyens honorables, ils ne donnent que des vagabonds et des vauriens à la société ; ceux-ci vont compléter leur infâme éducation dans les cachots de la géole, et en sortent les pirates scélérats du monde au lieu de s'y corriger. Ah ! pères présens au spectacle que nous remettons sous vos yeux, profitez de la leçon pour que vous n'ayez point un jour à pleurer sur le sort de vos enfans gardez-vous d'empoisonner vos vieux jours !

*Paris dans Montréal.*—Une dame veuve Caron ayant tout Paris en bois travaillé dans ses caisses, se propose d'en faire l'exhibition dans la chambre de lecture, rue St. Joseph. Cette pièce extraordinaire de mécanique où toute la ville de Paris est figurée avec ses édifices publics, ses places de renom, etc. qui a 61 pieds de circonférence, a coûté 16 ans de soins et de travaux à l'époux de cette dame, et mérite assurément d'attirer l'attention du public de Montréal. La similitude est si frappante que pour ceux qui ont vu Paris ils reconnaissent de suite les endroits qu'ils ont visités. *Idem.*

*Amnistie générale.*—En expédiant des lettres de Grâce aux docteurs John Rolph et Charles Duncombe, et à MM. Gibson et Montgomery, qui avaient pris une part active dans les troubles du Haut-Canada, et en faisant mettre au néant les poursuites commencées il y a cinq ans dans le Bas-Canada, contre MM. Papineau, Brown et O'Callaghan, sir Charles Metcalfe a pris le vrai moyen de faire cesser toute opposition à une amnistie générale, et il y a tout lieu d'espérer maintenant que les pauvres victimes, en Australie, ne tarderont pas beaucoup plus longtemps à revoir leur patrie et leurs familles. Il n'y a pas jusqu'au *Montreal Herald* qui ne réclame aujourd'hui une amnistie générale. " Une ère nouvelle," dit-il, " suit réellement sur nous, mais l'horizon est obscurci tant que les nuages de la disgrâce politique restent suspendus sur aucune portion de notre population, et nous espérons qu'il sera fait incontinent des démarches par notre ministère colonial pour décréter une amnistie générale et un acte d'oubli de tous crimes politiques."

Cet acte n'est pas du ressort du ministère colonial, mais le ministère impérial l'accordera sans aucun doute du moment qu'il n'y verra plus d'opposition dans la colonie.

—M. Keefler est actuellement à Montréal, passant des marchés, au nom du bureau des travaux publics, pour l'agrandissement du canal de La Chine pendant l'hiver prochain. Il faut espérer qu'il sera pris des mesures pour empêcher que les désordres qui ont eu lieu aux canaux de Welland et de Beauharnais ne se renouvellent à la Chine. Le *Times* propose, à cet effet, de stipuler dans les contrats passés avec les entrepreneurs le taux des gages auxquels les travailleurs auront droit, et de limiter les heures de travail dans des bornes convenables.

—Il n'y a pas de pays au monde où le chanvre croisse naturellement avec plus de luxuriance que dans le Bas-Canada. Si cette plante était cultivée comme elle devait l'être, elle suffirait seule pour égaliser nos exportations avec nos importations. C'est une riche mine qui reste enfouie par notre insouciance. Le rédacteur du *British American Cultivator*, de Toronto, dit que si les hommes influents dans le Bas-Canada ne font pas quelque chose pour engager les habitants de l'exhibiter, ils ne méritent ni la confiance ni l'affection du peuple. Il propose d'organiser dans les différents districts des sociétés pour l'encouragement de la culture du chanvre, sur le même plan que les sociétés d'agriculture.

—L'assemblée des *repealers* irlandais de Québec a eu lieu avant-hier soir, comme les journaux l'avaient annoncée. Elle était nombreuse et a procédé avec un sang-froid et un ordre admirables. Parmi les orateurs sont le président de l'assemblée, Hugh Murray, écuyer, C. Alley, écuyer, M. Teed, M. O'Leary, Ed. Glackmeyer, écuyer, John Maguire, écuyer. Les deux principales résolutions sont celles-ci : il y aura une association du rappel à Québec ; l'on établira un journal pour défendre les intérêts irlandais dans le Canada.

M. Maguire a dit que de tous les journaux de la province, ceux qui avaient fait le plus pour le rappel avaient gardé le silence, et que les autres s'étaient prononcés contre les assemblées qui pourraient avoir lieu à ce sujet. Nous demandons pardon à M. Maguire pour son erreur qui vient sans doute de ce qu'il ne lit pas tous les journaux. Nous ne sommes pas au nombre des journaux qui ont gardé le silence, non plus que de ceux qui se sont prononcés contre les assemblées pour le rappel dans le Canada, et qui sont venus les approuver ensuite. Lorsque la plus grande partie de la presse blâmait ces assemblées, regardant comme inopportune et contraire à la paix du pays l'agitation de la question qui faisait le sujet de leurs délibérations, nous n'avons pas gardé le silence et nous avons dit que rien n'empêchait les Irlandais d'exprimer, d'une manière ou d'une autre leur sympathie pour leur patrie malheureuse, pourvu qu'ils se tinssent dans les bornes de la loi et de la constitution. La presse se prononçait ainsi contre les assemblées du rappel, dans ce pays, parce qu'elle n'avait pas foi soit dans les paroles, soit dans la puissance d'O'Connell ; parce qu'elle croyait la révolution inévitable en Ir-

lande ; enfin parce qu'elle pensait que chaque malle d'outre-mer, allait lui apporter la nouvelle d'une lutte sanglante qui eût mis les *repealers* du Canada dans une triste et inquiétante alternative, en leur donnant à choisir entre la nature et le devoir. Mais pour nous nous avons eu foi dans la pureté des intentions du " libérateur," nous avons toujours cru qu'il conserverait la paix à tout prix, parce que sa puissance était avec sa volonté et parce que cette paix est sa puissance. Et avons-nous été trompés dans nos prévisions ? Ce grand fleuve du rappel violemment agité dans son lit par le volcan des passions-populaires, a-t-il jamais dépassé la limite assignée par le génie qui lui avait dit : tu iras jusque là et tu n'iras pas plus loin ?

O'Connell n'a pas plus envie que qui que ce soit de jeter son pays dans les sauglantes horreurs d'une révolution. D'un côté, il prêche la paix qu'il a désiré de conserver ; et il use de sévérité envers ceux qui veulent la troubler. Il refuse énergiquement les sympathies qui ne sont pas nobles comme celles d'hommes qui seignent de ressentir les souffrances d'une nation, pendant qu'ils tiennent des millions de l'espèce humaine sous le joug du plus honteux esclavage ; il rejette de même toute affiliation étrangère, qui semble avoir un caractère illégal et secret, telle que celle de l'assemblée parisienne que présidait l'astronome Arago, l'une des illustrations, dont les *repealers* des Etats-Unis demandaient les sympathies. O'Connell travaille au grand jour ; il veut que l'Angleterre n'ignore pas la moindre de ses actions, afin que si elle agit, elle ne le fasse pas sur des incertitudes. D'un autre côté, il dit : Nous ne frapperons pas le premier coup ; mais que l'Angleterre ne le frappe pas ! En prêchant la paix, en se tenant strictement dans les limites de la constitution, il se met sous la protection de la loi, par conséquent à l'abri de la force et de la violence ; en jetant de temps en temps des menaces à la face de l'Angleterre, il la tient en échec, il l'oblige à concentrer des milliers de soldats sur l'Irlande, et à y dépenser des millions de louis qui ne peuvent faire de mal à ce pays ; et il use ainsi l'Angleterre qui finira par se fatiguer, et lui accorder des concessions. Car il faut qu'elle en fasse à l'Irlande, nul n'en doute maintenant. L'Angleterre comprend bien cette tactique d'O'Connell ; mais que peut-elle y faire ? N'est-elle pas obligée de se mettre en position de rencontrer toutes les éventualités ? Et c'est cette mesure de sagesse, que personne ne peut blâmer, qui lui coûte si cher.

*Journal de Québec.*

#### NOUVEAU-BRUNSWICK.

—Les habitants du territoire de Madawaska ne sont pas encore au bout de leurs difficultés. Nous apprenons que sur la partie ci-devant appartenant à la Grande-Bretagne et qui a été cédée aux Etats-Unis par le traité de Washington, les autorités américaines ont saisi toutes les marchandises qui se trouvaient chez les marchands de l'endroit, sans doute comme n'ayant pas acquitté les droits de douane américaine.

Sur l'autre partie du territoire il a surgi une nouvelle question de litige, non plus entre Anglais et Américains, mais entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. Il paraît par les journaux de cette dernière province que l'Arpentier-général du Canada, par ordre du gouverneur général, a pris possession de tout le cours du Saint-Jean et des affluents depuis la rivière de Madawaska en montant jusques et compris la rivière Saint-François. Le gouvernement du Canada vend des permis de couper du bois de construction sur ce territoire, à 1s. 6d. le tonneau, quoique le gouvernement du Nouveau-Brunswick eût déjà vendu des permis d'en couper sur le même territoire à 5s. le tonneau.

" Ainsi, dit le *New-Brunswicker*, depuis la rivière de Madawaska, tout le pays qui n'appartient pas aux Américains est actuellement annexé au Canada ; mais il reste encore à voir si le gouvernement canadien entend porter sa frontière en bas jusqu'au Grand-Saut. A présent il a tout l'air de le vouloir, car il réclame pour limite la branche sud-ouest de la rivière Ristigouche, au lieu du principal cours d'eau qui descend du nord. Entre ses voisins du Canada et ses voisins du Maine, le Nouveau-Brunswick paraît devoir être rogné de tout son territoire au-dessus du Grand-Saut, et les belles pépinières qu'il tenait en réserve et conservait à grands frais dans cette région depuis tant d'années, vont maintenant former une source de revenus pour d'autres."

*Canadien.*

#### —ANGLETERRE.

—Dans la séance du 17 de la chambre des communes d'Angleterre, sir Robert Peel a exposé ainsi l'ordre des projets qu'il veut soumettre au parlement dans la session actuelle :

Le ministère a l'intention de faire adopter dans le cours de la session le bill des armes d'Irlande, le bill d'amendement de la loi des pauvres d'Irlande et le bill concernant l'Eglise d'Ecosse. Si d'autres projets de loi ne peuvent être discutés et adoptés, c'est uniquement parce que l'on a perdu beaucoup de temps en discussions sur la loi des céréales et sur le bill des armes d'Irlande. Le bill concernant les manufactures ne pourra être adopté dans le cours de la session. Quant au bill qui a pour objet d'amender la loi des pauvres d'Angleterre, comme la chambre a jugé à propos, dans la session dernière, de conserver la commission, je ne présenterai point de bill. Cependant, si l'on veut proposer quelques amendemens, j'y consens. En ce qui concerne les deux bills des cours ecclésiastiques et des cours des comtés, je ne puis dire si nous les présenterons ; cela dépendra des circonstances.

#### —ESPAGNE.

—Les ministres présens à Madrid, et qui forment le gouvernement provisoire, sont MM. Lopez pour la justice et la présidence du conseil, Caballero pour l'intérieur, Serrano pour la guerre, et Ayllon pour les finan-

des. Les ministres du premier cabinet Lopez qui manquent sont MM. Aguilar pour les affaires étrangères, et Frias pour la marine. On parlait vaguement du marquis de Cajo-Irujo pour le ministère des affaires étrangères.

M. Anguelles, tuteur de la reine, et Mme Mina, surintendante du palais, n'avaient pas encore donné leur démission.

Les quatre ministres présents ont été réintégrés chacun par un nouveau décret. Le général Serrano, en qualité de ministre du gouvernement provisoire primitif, a signé la nomination de M. Lopez, et celui-ci a signé les autres. Les décrets sont rendus dans cette forme : " S. M. la reine Isabelle II, et en son nom le gouvernement de la nation, a décrété, etc."

La garde nationale est dissoute et désarmée, mais pour être bientôt rétablie ; car un décret signé de M. Cabellero enjoint à M. Cortina, inspecteur-général des milices nationales, de s'occuper sans délai à réorganiser celle de la capitale, qui doit être, dit le décret, une des principales garanties de la liberté et de l'ordre public.

Le désarmement de la milice s'est opéré sans aucune difficulté.

M. Mendizabal s'est réfugié à l'ambassade anglaise. Le général Seoane a obtenu la liberté de se retirer chez lui, à Madrid.

On savait à Madrid, que Van-Halen, avait ouvert son feu le 20 contre Séville. Une division expéditionnaire venait d'être organisée pour se porter immédiatement sur l'Andalousie, sous les ordres du maréchal-de-camp Maszaredo.

On a tiré le canon pour la fête de la reine Christine.

Zurbano était parti en poste, le 23 au matin, avec trois aides-de-camp, se dirigeant vers l'Andalousie, sans qu'aucune mesure eût été prise pour entraver sa marche. Des passeports pour la France avaient été accordés au général Seoane, au brigadier Lemmey, ex-gouverneur de Madrid et à tous ceux qui, se jugeant compromis, comme eux, par les derniers événements, avaient demandé à s'absenter. La résidence de Madrid avait été permise aux généraux Ferraz, Chacon, Iriarte, Enna. Personne, en un mot, n'avait été inquiété en aucun sens. La concorde et la paix avaient succédé, comme par enchantement, à l'agitation factice dont Mendizabal avait un moment donné la triste comédie.

Bayonne, le 11.

Dans une adresse présentée à S. M., le 8, par le cabinet entier, en présence du corps diplomatique, des corps de l'Etat et des autorités de Madrid, le ministère a déclaré que, la volonté nationale étant que la reine soit déclarée majeure, elle le serait dès qu'elle aurait prêté serment devant les cortès, et que, en attendant leur réunion, il gouvernerait en son nom. La reine a immédiatement adhéré à cette déclaration.

Sont nommés capitaines-généraux : le général Montes (de la Galice), le général Soria (de l'Éstramadure), le général Amor (des provinces basques).

La députation fueriste de Biscaye a été installée le 5. La junte s'est spontanément dissoute le 6.

La députation a convoqué les juntes générales à Guernica pour le 15.

L'opposition au nouveau gouvernement de la part des juntes paraît devoir prendre une nouvelle extension. Une lettre de Madrid du 3, dit que le colonel Ortega, un des chefs du parti exalté, celui-là même qui, à Saragosse, tenta une attaque dont l'issue fut malheureuse, vient d'installer une junte aragonaise à Almonia, à dix lieues de Saragosse, en opposition avec les nouvelles autorités établies dans cette ville, au nom du gouvernement provisoire, par le brigadier Ametter.

Le colonel Ortega paraît devoir tenir pour l'établissement d'une junte centrale.

Madrid, 4 août. Aujourd'hui sont arrivés à Madrid, par la diligence de France, le très excellent seigneur don Salustiano de Olozaga, et la famille du général O'Donnell.

M. Olozaga est nommé précepteur de la reine.

Catalogne.—La junte suprême vient d'adresser aux habitants la proclamation suivante, qui fait connaître ses intentions au sujet du gouvernement futur de l'Espagne : " La junte sachant que la convocation des cortès générales a produit une grande anxiété, et désirant que le pays connaisse immédiatement sa pensée, a résolu en séance extraordinaire de ce jour, de déclarer qu'elle n'abandonnera pas la bannière déployée dans Sabadell sous la devise de la constitution de 1837, Isabelle II et la formation d'une junte centrale, bannière sous laquelle s'est placé le général don Francisco Serrano lorsqu'il a été nommé chef du gouvernement provisoire, en acceptant, sous cette condition expresse, cette tâche épineuse, et en la transmettant de même à ses collègues. La junte s'occupe de cette affaire intéressante et prochainement elle publiera des documents du plus haut intérêt.

Perpignan, le 12 août.

Dépêches télégraphiques.—La junte de Barcelone a fait sa soumission le 10 au gouvernement de Madrid, se remettant de ses pouvoirs comme junte suprême, et se bornant à être junte consultative, conformément au décret du ministre Lopez.

Le 9, à Valence, on se préparait avec calme aux élections des cortès. On approuvait les actes du ministre Lopez.

—Des nouvelles de Lisbonne portent qu'Espartero y est arrivé.

La duchesse de la Victoire a été traitée avec les plus grands égards. On lui a offert une escorte pour la conduire où elle voudrait aller.

Elle se rend, dit-on, en France, et de là en Angleterre.

## UNE NUIT TERRIBLE.

Peut-être avez-vous rencontré, sur l'asphalte parisien, un chapeau à très-petite forme et à très-larges bords, une chevelure mérovingienne, une barbe dont la couleur tient le milieu entre l'orange et la carotte, un cigare sortant de l'épaisseur de cette même barbe comme du sein d'un bois taillis, enfin un paletot semé de grands boutons qui ne dépareraient pas les Pierrot des Funambules. Ces divers ingrédients composent l'artiste éminent, mais peu connu, que nous avons l'honneur de vous présenter sous le pseudonyme d'Adalbert. Légalement, notre Rubens présomptif se nomme Jean-Nicolas. Mais Jean-Nicolas est terriblement prosaïque, surtout quand il s'allie avec un nom de famille non moins vulgaire. En conséquence, et quoi qu'en puisse dire par-rain et marraine, le propriétaire de la chevelure et de la barbe ci-dessus décrites s'est lui-même rebaptisé du nom d'Adalbert, qui vous a un petit air germanique, un certain parfum burgrave tout à fait convenable pour un adepte de l'art chevelu, barbu et incompris.

Or, Adalbert, puisqu'Adalbert il y a, daigne nous dire : *Mon ami*. A la vérité, ce titre ne signifie pas grand'chose dans la bouche de ces bons garçons qui vous tutoient, et à qui, souvent, vous auriez besoin de répondre : *Bonjour, mon ami, comment t'appelles-tu?* Paris est plein de ces intimités-là. Certainement, nous sommes très-fiers des poignées de main d'Adalbert ; mais les bouffées de son inévitable cigare nous font redouter tant soit peu le plaisir de sa rencontre.

Comme Adalbert n'est pas de première force pour la partie du dessin, comme ses personnages ont souvent un bras plus long que l'autre, ou un nez qui se permet de ne pas être au milieu du visage, les camarades dévoués qu'il compte dans deux ou trois journaux vantent à outrance son coloris. Il est de fait que, bon gré mal gré, ce coloris-là doit forcer l'attention et attirer le regard. Adalbert aurait pu prendre un brevet pour ses nuages vert-pomme et ses cheveux lilas. A titre d'inventeur, il a bien le droit de s'en réserver le monopole.

Pour trouver apparemment une nature encore plus excentrique, Adalbert résolut de voyager. D'autres artistes ou écrivains contemporains se sont procuré la gloire de découvrir, celui-ci la Méditerranée, celui-là l'Espagne, ou l'Allemagne, ou la Suède. Adalbert put bien se figurer que sa bonne fortune lui ménagerait, même sans sortir de France, quelque terre vierge, quelque région inédite sur laquelle il planterait son pavillon, c'est-à-dire son chevallet, en signe de souveraineté, et qui lui fournirait à discrétion des montagnes, comme on n'en voit guère, des arbres comme on n'en voit pas.

C'était dans la saison où les boulevards se garnissent d'autant de verdure que la poussière et le gaz en laissent éclore ; où le feuilleton dramatique se sépare en lamentations amères sur sa triste destinée qui le condamne à voir des opéra-comiques, et des vaudevilles quand les prés sont si fleuris, quand les oiseaux gazouillent de si jolies chansons ; plaintes tellement touchantes, que le lecteur, à moins d'avoir un cœur de granit, ne peut s'empêcher de répondre au docteur écrivain : *Allez vous promener*. Alors les imaginations vagues ne rêvent que voyages pittoresques. Le bonheur, pour elles, réside dans le coupé d'une diligence, sur le pont d'un paquebot, dans la salle à manger d'une auberge. Oh ! le fouet du postillon, la cheminée fumante d'un steamer (prononcez *bateau à vapeur*). Oh ! les malles à faire, à défaire et à refaire ! Oh ! le gracieux habit vert que toutes les nations européennes, on ne sait par quel accord touchant, ont affecté à l'aimable institution des douanes ! Oh ! l'appareil obligé des excursions pédestres ! la blouse, les guêtres, la gourde, le havresac ! Vivent les mauvais soupers que l'appétit récolté dans une longue étape, se charge d'assaisonner ! Vivent les lits durs que la fatigue rend doux et mollets ! Vivent surtout les rencontres originales, les épisodes piquants, les aventures, en un mot !

Malheureusement, sous le niveau de la civilisation et de l'aplatissement modernes, les aventures deviennent un fruit de plus en plus rare. Bientôt le prosaïque chemin de fer achèvera d'anéantir cette tradition obligée des voyages d'autrefois. Avec ce moyen de locomotion perfectionné, vous partez et vous arrivez tout brutalement comme un ballot, comme un paquet, comme un boulet de canon, dépourvu d'yeux, d'oreilles, d'intelligence.

Adalbert chercha donc (et en cela nous ne saurions le blâmer) les lieux où le progrès se ferait le moins sentir, et où l'on serait le moins exposé, en poursuivant le pittoresque, l'imprévu, le naïf, à se trouver vis-à-vis d'un café estaminet, orné de deux queues de billard pour enseigne, et de l'inscription obligée : *— Ici on joue la poule*. Les troubadours de salon, avec leur bouche en cœur, leurs yeux levés vers le plafond, et leur main gauche sur le quatrième bouton de l'habit, ont démesurément abusé de cette pauvre Bretagne, illustre et noble terre. L'Auvergne se réhabiliterait difficilement de tous les vaudevilles et mélodrames vertueux dont elle partage le charabia et la gloire avec la Savoie. Il n'est pas jusqu'aux vallées lointaines des Pyrénées que ne gâte de plus en plus le luxe des baigneurs d'eaux minérales.

Après mûr examen, Adalbert se détermina pour les Cévennes, contrée fertile, elle aussi, en aspects grandioses et pittoresques, en beautés fortement prononcées, qui se marient bien avec les souvenirs historiques empreints à chaque pas dans ces âpres paysages. Les Cévennes, d'ailleurs, ont l'avantage de n'être point à la mode ; elles ne sont pas encore envahies par les conventions de l'élégance et de la *confortabilité* comme on dit dans un certain jargon franco-anglais, également ridicule en France et en Angleterre.

Déjà notre artiste a laissé derrière lui Paris et sa banlieue. Il a remonté la Loire. Le voilà engagé au milieu de ces rudes montagnes qui, depuis le Velay jusqu'aux plaines où Nîmes et Montpellier s'épanouissent par leurs

vertes plantations de mûriers, sous les feux du soleil méridional, forment comme un vaste massif, comme une immense forteresse.

Vous vous rappelez la première sortie du chevalier de la Manche, ce fou sublime que nous préférons beaucoup, pour notre part, à une foule de gens très-raisonnables. Comme ce bon hidalgo perché sur sa Rossinante sent son cœur se dilater, tandis qu'il arpente cette plaine de Montiel qui doit offrir une si ample pâture à son ardente soif de promesses ! C'est avec le même enthousiasme que notre créateur de cheveux blancs s'enfonça dans les Cévennes, muni de l'inséparable portefeuille qu'il compte enrichir d'une opulente moisson.

Par une belle matinée, dès le soleil levant, Adalbert avait quitté la petite ville où il venait de faire étape. Il se proposait de gagner, de son pied léger, le même jour, un bourg situé à quatre ou cinq lieues de là, tout en continuant sa récolte artistique. Quand on a le crayon à la main, en face de quelque belle horreur, par exemple de quelque rocher qui penche sur un torrent écumeux sa tête noire de sapins séculaires, vous concevrez que l'on oublie aisément la fuite des heures. Ainsi arriva-t-il à notre ami Adalbert. La matinée se passa, le soleil commença à descendre vers l'horizon, et le peintre voyageur avait encore deux lieues à parcourir pour arriver à son gîte.

Deux lieues, cela est peu de chose, lorsqu'on a devant soi une grande route droite, toute unie sur laquelle on pourrait marcher les yeux fermés, certain d'arriver à heure fixe. Mais il n'en est pas de même de deux lieues dans les montagnes, par des chemins, — ou des sentiers, pour mieux dire, qui semblent prendre à tâche de se jouer de votre impatience et de votre incertitude, avec leurs détours, leurs caprices, et les énigmes de leurs champeuses carrefours. Si quelque passant, envoyé par votre bonne étoile, ne vient pas enfin à votre aide (et les passants peuvent se faire attendre là beaucoup plus longtemps que sur les boulevards de Paris), vous vous orientez comme vous pouvez d'après vos conjectures et vos propres lumières, lesquelles lumières et conjectures tombent si juste que vous vous trouvez égaré bien mieux qu'auparavant.

Ce fut précisément le cas d'Adalbert. De loin en loin il avait bien rencontré deux ou trois paysans qui se hasardèrent à répondre à ses questions, non sans des regards ébahis et curieux jetés sur sa barbe, son atelier portatif et son accoutrement peu familier aux montagnards des Cévennes. Mais la distance à parcourir, qui selon l'un, n'était que d'une petite lieue, s'allongeait dans la bouche de l'autre, jusqu'à une lieue et demie, et des plus fortes, après que notre infortuné voyageur avait marché pendant une grande heure tout au moins. Joignez à cela des explications à peu près aussi claires que le plus embrouillé des protocoles diplomatiques. Ce qu'Adalbert comprit le mieux, en résumé, c'est qu'il était encore loin du gîte, et qu'il courait grand risque de coucher à belle étoile.

Quand nous disons à la belle étoile, c'est une figure adaptée, une façon de parler convenue; car certains nuages de mauvaise mine, montant à l'horizon, annonçaient que les étoiles, belles ou non, pourraient bien, cette nuit-là, faire défaut absolu. Le plaisir de s'égarer est compté souvent parmi les agréments obligés de toute pérégrination pittoresque, comme une source d'incidents qui jette sur le voyageur le charme de l'imprévu et de la variété. C'est à merveille, quand on part bien lesté et bien frais. Mais lorsque le jarret commence à se raidir sous l'influence d'une longue marche, quand le pied lassé accuse les cailloux du chemin, ce plaisir-là perd tout son charme. L'on en vient à regretter vivement la terre à terre de la grande route. Et puis, Adalbert, revenant au prosaïsme de la vie, aurait préféré, contre l'usage qui se préparait, tout autre abri que la voûte céleste. Des vulgaires matelas, un vil oreiller effaçant à ses yeux le mérite du gazon le plus moelleux, le plus veloté, que la simple nature aurait pu lui fournir. Enfin, à ne rien dissimuler, son estomac criait famine. L'eau du torrent lui paraissait un souper bien frugal, lors même qu'il y joindrait une poignée de noisettes. L'eau claire et les noisettes sont assurément un régal champêtre par excellence et tout à fait digne de l'âge d'or; mais vu les dispositions présentes de notre héros, le moindre gigot de mouton aurait fait bien mieux son affaire.

Le voile grisâtre, qui depuis quelque temps enveloppait le ciel, avait rendu l'approche de la nuit plus rapide. De moment en moment, les objets s'effaçaient dans un demi-jour plus terne, à travers lequel apparaissait l'illumination soudaine d'éclairs assez fréquents. Le tonnerre commençait à rouler dans l'étendue, et se répétait dans la profondeur des gorges de ces montagnes. De grosses gouttes de pluies annonçaient que l'orage allait verser enfin les cataractes longtemps suspendues dans les airs.

Adalbert, sérieusement inquiet pour sa nuit, doublait le pas, malgré sa fatigue, maugréant dans sa barbe contre la fantaisie qui l'avait conduit à travers ce pays sauvage, soupirant après les trottoirs d'asphalte, les pavés de bois, les fiacres, les omnibus, tout le prosaïque matériel de la civilisation parisienne, et faisant vœu de n'en plus sortir. Son découragement touchait au désespoir, quand, à la fin, un coude du chemin lui montre, à la lueur d'un éclair, une maison d'apparence assez chétive, une espèce de chaumière qui, néanmoins, lui réjouit grandement le cœur. Au-dessus de la porte, une mauvaise inscription à demi-effacée, indiquait un cabaret; car ce serait faire grand honneur à un pareil logis que de lui donner le nom d'auberge.

Si peu séduisant que fût l'aspect de ce gîte, notre voyageur s'empresse d'y frapper: la porte s'ouvre. Adalbert se trouve en face d'un homme de quarante ans environ, vêtu en paysan, à la taille athlétique, aux traits durs et peu avenants.

Sur la question d'Adalbert "si l'on pouvait lui donner à souper et à cou-

cher?" ce personnage, dont la physionomie et les manières rappelaient par l'insinuante politesse du *Keller* ou majorlome d'un hôtel genevois, commença par regarder de la tête aux pieds son visiteur inattendu. Les paysans des environs qui passaient par ce chemin en se rendant aux foires et marchés, s'arrêtaient bien à ce cabaret isolé pour s'y rafraîchir, mais il était sans exemple qu'un *monsieur* fût venu y loger.

Son examen fait, le maître du logis, dont la voix et le ton s'accordaient parfaitement avec son extérieur, dit au voyageur qu'il pouvait entrer, et il l'introduisit dans la maison.

Un second personnage s'y trouvait. C'était la femme de l'hôtelier, créature trapue et vigoureuse, d'une nature on ne peut mieux assortie à celle de son mari. Elle s'occupait de quelques soins domestiques à la clarté d'une seule chandelle qui éclairait tant bien que mal cet intérieur. Quant à l'ameublement en voici l'inventaire complet: — Une longue table grossièrement équarrie, des deux côtés de laquelle, dans le sens de la longueur, étaient placés deux bancs de bois brut; — trois ou quatre escabeaux aussi peu recherchés; — un lit rustique; quelques pintes ou bracs sur une étagère; une hache, une serpe, et au-dessus de la cheminée, deux fusils.

La suite au prochain numéro.

### REÇU

UN PORTEFEUILLE renfermant quelque argent et qui paraît avoir été perdu depuis plusieurs mois a été déposé à L'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL. La personne qui aura droit à le réclamer pourra s'adresser à MESSIEUR H. HUDON, V. G.

### PROSPÉCtus

A tous les M.M. les curés du diocèse de Québec.

LE Soussigné se propose de publier un petit pamphlet, ayant pour titre: **REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE**; il contiendra un grand nombre de traits intéressants, relatifs à la Tempérance, dont la plupart sont des faits arrivés sous nos yeux.

Ce pamphlet sera rédigé par un des membres du clergé; il contiendra de 100 à 120 pages, format in-dix-huit, et se vendra au prix modique de quinze sous.

Le Soussigné ose espérer que MM. les curés de campagne engageront leurs paroissiens à y souscrire. Et s'ils daignent se charger de l'agence pour cet ouvrage, ils sont respectueusement priés de faire parvenir, avant le 15 septembre prochain, la demande du nombre d'exemplaires qu'il leur faudra: car l'impression sera commencée à cette époque, et il ne sera plus possible au Soussigné de recevoir de nouvelles demandes. Aussitôt que l'impression sera terminée, il en sera donné avis, par la voie des journaux. Toutes lettres doivent être franches de port, et seront adressées au Soussigné, bureau du Canadien, Basse-ville de Québec. STANISLAS DRAPEAU.

Voici les noms de quelques membres du clergé, qui ont bien voulu honorer de leurs souscriptions; —

M. le CURE de QUEBEC.  
M. le CURE de St. ROCH.  
M. J. AUCLAIR, Ptre.  
M. H. ROUTIER, Ptre.  
M. J. B. OLSGAMPS, Ptre.

### A VENDRE A CE BUREAU

**PETIT ABRÉGÉ DE GRAMMAIRE D'HISTOIRE DU CANADA** suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère édition. Prix, 15 sols.

### EN VENTE A CE BUREAU,

### PETIT MANUEL

DE

du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez M.M. FARRÉ et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10s.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. DE L'ÉVÊCHÉ  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.